



GRILLE DE CONSTAT D'INFRACTION

Nom de l'événement :
Date : du _____ au _____
Site :

Identification	Propriétaire :	
	Adresse :	
	Nom de la vache :	
	ATQ / NLID :	
	# d'enregistrement :	
	Préparateur :	
	Contrevenant : (Personne responsable de l'infraction)	

Une note de 0 sera attribuée à tous ceux qui se conforment au Code d'éthique.

Note : Toutes les infractions ayant une note de 1 ou + seront signalées par les inspecteurs pour le Comité Règles et règlements provincial.

Cote	Description	Commentaires de l'inspecteur (Observations telles : détails, date, heure, lieu et témoin)
1	Infraction constatée – exécutée selon les lignes directrices de l'exposition sur ordonnance et avec notification au personnel de l'exposition	
2	Infraction constatée – exécutée sur ordonnance ou en pensant au bien-être de l'animal. A cessé immédiatement.	
3	Infraction constatée – a cessé immédiatement, s'est montré coopératif envers les inspecteurs	
4	Infraction grave constatée (la santé de l'animal est en cause) – a cessé, s'est montré coopératif envers les inspecteurs	
5	Infraction grave constatée (la santé de l'animal est en cause) – n'a pas cessé, s'est montré peu coopératif envers les inspecteurs, tel qu'indiqué dans les Règles et règlements, 2 ^e Partie, n ^o 2	

Commentaires / réponse de l'exposant :

Responsable de la surveillance : _____

Signature : _____ Date : _____



GRILLE DE CONSTAT D'INFRACTION / EXEMPLE

Échelle à utiliser pour le rapport de surveillance.

Une note de 0 sera utilisée pour indiquer un état « normal ».

Gavage

0. Aucun gavage
1. Vache gavée sur ordonnance d'un vétérinaire au poste de santé pendant la période assignée
2. Vache gavée sur ordonnance d'un vétérinaire pour des raisons de santé en dehors de la période assignée
3. Vache gavée sans l'autorisation d'un vétérinaire
4. Vache gavée sans l'autorisation d'un vétérinaire et d'une manière peu sûre
5. Vache gavée sans l'autorisation d'un vétérinaire et d'une manière peu sûre; peu de coopération avec les inspecteurs

Contention du pis

0. Définition naturelle du ligament suspenseur médian
1. Glace concassée appliquée sur le pis
2. Objet étranger (y compris un bloc de glace, la queue de la vache, la tubulure chirurgicale, un manche de fourche, etc.) maintenu sur le pis; coopératif, a cessé de le faire à la demande de l'inspecteur
3. Objet étranger (y compris un bloc de glace, la queue de la vache, la tubulure chirurgicale, un manche de fourche, etc.) maintenu sur le pis; peu coopératif, n'a pas cessé de le faire à la demande de l'inspecteur

Enveloppement les jarrets / Écoulement des fluides

0. Normal
1. Jarret enveloppé sur ordonnance d'un vétérinaire désigné, sous la surveillance/à la connaissance de l'exposition
2. Jarret enveloppé sans ordonnance d'un vétérinaire désigné, sans la surveillance/à l'insu de l'exposition; coopératif avec les inspecteurs
3. Jarret enveloppé sans ordonnance d'un vétérinaire désigné, à l'insu de l'exposition; peu coopératif avec les inspecteurs

Anesthésie péridurale / Application d'un irritant dans la région périnéale (blocage de la queue)

0. Normal
1. Queue molle manifeste observée
2. Administration d'un irritant/d'une anesthésie péridurale ; coopératif avec les inspecteurs
3. Administration d'un irritant/d'une anesthésie péridurale ; peu coopératif avec les inspecteurs

Faux poils

0. Aucune insertion de faux poils
1. Préparateur pris sur le fait d'insérer des faux poils ou faux poils identifiés et confirmés ; poils enlevés immédiatement en se montrant coopératif
2. Préparateur pris sur le fait d'insérer des faux poils ou faux poils identifiés et confirmés ; poils enlevés immédiatement
3. Préparateur pris sur le fait d'insérer des faux poils ou faux poils identifiés et confirmés ; poils ne sont pas enlevés immédiatement ; peu coopératif avec les inspecteurs